



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 mars
2024

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : LA CRAMIF PUBLIE 5 NOUVELLES VIDÉOS DÉDIÉES AU SECTEUR DE LA PROPRETÉ

Au service quotidien de l'amélioration de notre environnement et de notre qualité de vie, les professionnels de la propreté font face à des risques parfois sous-estimés. Les chutes constituent une proportion significative des accidents du travail dans ce secteur. Afin de sensibiliser les entreprises et leurs salariés à ces risques, la Cramif lance une série de vidéos, appuyée par des affiches et un dépliant informatif. L'objectif : accroître la prise de conscience et promouvoir des mesures préventives efficaces.

LE SECTEUR DE LA PROPRETÉ EN CHIFFRES



Les chutes de plain-pied et de hauteur sont les **1^{ères}** causes d'arrêt de travail (AT) dans le secteur de la propreté.

1 accident du travail sur **2** est dû à une chute.

Il existe **2** types d'accidents :



- la chute de plain-pied (glissades, trébuchements, faux pas, ou bien perte d'équilibre, etc) ;
- la chute de hauteur qui se distingue de la chute de plain-pied par l'existence d'une dénivellation comme la chute d'une toiture, d'une terrasse, d'un tabouret, d'un marchepied ou encore d'une chaise.

Les accidents de chute de hauteur ont lieu principalement dans les escaliers.



3/4 des accidents de chute de plain-pied sont des glissades liées à l'état des sols, aux intempéries (pluie, etc.) et à la présence d'éléments glissants au sol (huile, graisse, etc.).

> Zoom sur les chutes, un risque réel

Il est essentiel de **ne pas minimiser les risques de chute dans le domaine de la propreté**. Les conséquences d'un accident du travail peuvent **affecter de manière significative à la fois les employés et l'entreprise elle-même**.

CHIFFRES-CLÉS DE L'ACTIVITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE (2020)



• LES EFFETS DES AT/MP POUR LE SALARIÉ

- Des atteintes à la santé (douleurs chroniques, tendinite, lombalgie, etc.).
- Un handicap.
- Une vie sociale et familiale perturbée.
- La perte de son emploi, etc.

• POUR L'ENTREPRISE, LES CONSÉQUENCES SONT ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- Coûts directs : indemnités journalières, frais liés à l'accident, augmentation du taux de cotisation AT/MP, remplacement du salarié.
- Absentéisme et turn-over.
- Désorganisation du travail.
- Difficulté de maintien dans l'emploi.
- Dégradation du climat social.
- Dégradation de l'image de l'entreprise et atteinte à la qualité du service aux convives, etc.

> Des outils de sensibilisation clé en main

Les vidéos visent un double objectif :

- diffuser des messages clairs et ludiques pour **faciliter la compréhension des mesures de prévention par l'ensemble des acteurs** ;
- **réduire les risques de chute dans le secteur de la propreté**.

Ces vidéos sont accompagnées de plusieurs affiches et d'un dépliant, conçus pour renforcer de manière concise le message préventif. Tous ces supports sont destinés à être largement diffusés dans les entreprises du secteur de la propreté, afin de sensibiliser tant les employeurs que les salariés, ainsi que celles recourant à leurs services par le biais de la sous-traitance.

> Découvrez les vidéos :

- **Épisode 1 : monter ou descendre un escalier dans un établissement** - Il détaille les gestes appropriés à adopter en milieu professionnel lors de la montée ou de la descente d'un escalier, visant ainsi à prévenir les risques de chutes.
- **Épisode 2 : nettoyage du mobilier et des vitres** - Il présente les gestes corrects à adopter pour effectuer en toute sécurité le nettoyage des vitres et du mobilier.
- **Épisode 3 : marcher sur un sol mouillé ou en mauvais état** - Il met en avant les gestes à adopter en présence de sols mouillés ou en mauvais état, soulignant ainsi les mesures de sécurité à prendre.

- **Épisode 4 : locaux mal éclairés** – Il présente les consignes de sécurité à observer dans les lieux de travail insuffisamment éclairés, rappelant ainsi l'importance du respect de ces mesures.
- **Principales mesures de prévention pour éviter les AT liés aux chutes dans le secteur de la propreté** - Cette dernière vidéo synthétise toutes les mesures de prévention à mettre en œuvre concernant les risques de chutes dans le secteur de la propreté, dans le but de préserver la santé et la sécurité des salariés.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS

À propos de la Cramif

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social.

D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocations de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage).

D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie. Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur reconnaissance. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ CRAMIF.FR

Contact presse :

✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr

📍 @cramif  LinkedIn  YouTube



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France